

Panorama 2

2014-2015

Service de la
culture

Département de la justice,
de la sécurité et de la culture

 **ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

1. Préambule

Mot de M. Alain Ribaux, conseiller d'Etat en charge de la culture

Ce *Panorama*, deuxième du nom, revient sur les activités du service de la culture en 2014. C'est l'occasion de découvrir, ou de se rappeler, qu'elles sont nombreuses et variées, puisqu'elles concernent aussi bien la sauvegarde du patrimoine que l'encouragement à la culture vivante. *Panorama* présente d'ailleurs la liste exhaustive des subventions allouées à ce titre.

Or, si la loi de 1991 qui définit les domaines d'intervention de l'Etat est toujours d'actualité, sa mise en œuvre doit évoluer. Car tout bouge et tout change. Le temps et les fleuves, chers à Héraclite, mais aussi notre environnement institutionnel, politique et économique. Il évolue même de plus en plus rapidement, et la culture n'est pas en reste: nouvelles technologies, nouvelles synergies, nouvelles collaborations...

Fort de ce constat, le Conseil d'Etat a développé un plan d'action. Il est présenté dans ce *Panorama* et fournit la matière du Grand Angle (p. 18-21).

Fondamentalement, on verra que ce plan procède d'une vision à la fois ambitieuse et pragmatique: à la dynamique de l'environnement culturel répond une politique d'encouragement ciblée.

Le programme de législature du Conseil d'Etat met l'accent sur l'excellence, le rayonnement, l'accès à la culture. Ces éléments se retrouvent dans la politique culturelle mise en place.

Cette dernière présente des contours plus précis: elle établit des critères, se dote de nouveaux instruments et affiche ses priorités.

On reconnaîtra ainsi les ambitions de l'Etat: ajuster les soutiens, favoriser la diversification des publics et la diffusion des productions, encourager l'émulation. Mais qu'on se le dise: ce n'est pas pour que le meilleur gagne. C'est pour que le meilleur advienne.

Bonne lecture, et bonne découverte!

Alain Ribaux
Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture



1. PRÉAMBULE	2
2. L'ANNÉE 2014 EN BREF	4
Encouragement des activités culturelles et artistiques	4
Office du patrimoine et de l'archéologie	5
Office des archives de l'Etat	5
3. LES CHIFFRES 2014	7
Arts de la scène et Musique	8
Arts plastiques	12
Littérature	13
Lecture et bibliothèques	15
Cinéma	15
Médiation	16
Diffusion	16
Ateliers d'artistes	17
Divers	17
4. GRAND ANGLE: une politique culturelle en évolution	18
5. ORGANISATION DU SERVICE	23

IMPRESSUM

Rédaction Zsuzsanna Béri et Matteo Capponi | Edition Service de la culture | Graphisme Annick Béguin | Couverture et illustrations Annick Béguin + shutterstock.com
Impression 200 ex., Imprimerie des Montagnes SA

NOUVEL ENSEMBLE CONTEMPORAIN (NEC)
20^e anniversaire
Photo © Pablo Fernandez

2. L'année 2014 en bref

Encouragement des activités culturelles et artistiques

2014: LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE LÉGISLATURE, LE DÉPART DE NOUVEAUX PROJETS

On peut se réjouir: la culture est au cœur des préoccupations de l'Etat! Le programme de législature 2014-2017 est on ne peut plus clair: «L'Etat entend contribuer à la qualité de vie et participer à l'attractivité du canton, tant pour ses citoyens que pour ceux qui envisagent de s'y établir, en soutenant une offre culturelle riche et diversifiée, adressée à tous les publics».

Dès 2014, sous l'impulsion du chef de département, le service de la culture a donc préparé le terrain pour des chantiers d'envergure:

- réfléchir sur la sauvegarde du patrimoine et des fonds documentaires;
- développer la médiation culturelle pour le jeune public, en collaboration avec le service de l'enseignement obligatoire;
- mettre en place un espace de dialogue et de concertation avec les «grandes communes»;
- réfléchir sur l'avenir du site de Colombier (château et collections).

Dans la continuité, le service a empoigné un dossier sensible: celui de la redéfinition de la politique culturelle

cantonale. Il s'est mobilisé pour produire de nouveaux outils, établir des critères mieux définis, développer des dynamiques... Grâce à ce redéploiement, le service sera à même de «survivre» à l'abandon programmé du fonds d'encouragement des activités culturelles et artistiques, au profit d'un budget fixe.

On retrouvera ces informations détaillées dans le «Grand Angle» (p. 18-21).

En parallèle, le service affiche une volonté d'ouverture et de communication, concrétisée notamment par la publication du premier *Panorama*.

Enfin, il s'est investi dans des projets moins vastes mais multiples: révision de textes législatifs, loi sur le cinéma, arrêté sur le pourcent culturel, arrêté sur les portraits des conseillers d'Etat, et une participation active à la mise en place des manifestations du Bicentenaire.

Au chapitre des heureux événements, il convient de signaler le vernissage de *Tur-Tur*, l'œuvre réalisée dans le cadre d'un concours lié à la construction de Microcity. Par contre, le Palmier de Christian Gonzenbach, s'il a déjà planté ses racines dans notre imaginaire, tarde encore, suite aux oppositions qu'il a soulevées, à déployer ses larges palmes.

Office du patrimoine et de l'archéologie

En 2014, l'Office du patrimoine et de l'archéologie a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs restaurations d'envergure et poursuivi sur le terrain et dans les archives la mise à jour du recensement architectural cantonal. Il a également mené plusieurs chantiers archéologiques, en particulier à la Collégiale de Neuchâtel, à Corcelles, ainsi qu'à Môtiers et Cressier, où sont apparus les vestiges tout à fait exceptionnels d'édifices médiévaux.

Une attention particulière a été portée aux sites palafitiques inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO: la vaste station de Gorgier/Les Argilliez a fait l'objet de relevés topographiques, alors que la prospection sur les sites immergés a permis de découvrir, au large de La Tène, une nouvelle station, du moins un bâtiment daté par la dendrochronologie de 2630 av. J.-C. L'étude du tumulus des Plantées de Rive à Colombier est prioritaire, en vue de sa prochaine reconstitution dans le parc du Laténium. Quant à la série Archéologie neuchâteloise, elle a vu la parution de deux volumes importants (nos 49 et 52), dont les retombées scientifiques dépassent largement les frontières nationales.

Au Laténium, l'année a été rythmée par trois expositions successives: «Fleurs des pharaons», «Profession archéologue» – une exposition de photographies réalisée en collaboration avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Paris) sur la base d'un partenariat avec treize institutions scientifiques européennes – et enfin, suite à d'importants travaux de réaménagement au rez-de-chaussée du musée, «Aux origines des pharaons noirs», qui retrace le développement de la civilisation en Nubie, des premiers villages jusqu'aux grandes cités royales qui ont rivalisé avec l'Empire égyptien.

Cerise sur le gâteau, le Laténium a reçu un bel éclairage médiatique grâce à des visites prestigieuses, notamment celle du président de la Confédération, Didier Burkhalter, accompagné de ses hôtes suisses et étrangers.

Office des archives de l'Etat

En 2014, l'Office des archives de l'Etat (OAEN) a visité 22 services de l'administration cantonale, réceptionné 34 versements d'archives administratives et 12 dépôts ou dons d'archives privées (420 mètres linéaires), et autorisé 28 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt historique ni juridique (353 mètres linéaires). 10 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de classement et de reconditionnement, un millier de quittances médiévales endommagées ont été restaurées, et le microfilmage des archives de la chancellerie d'ancien régime s'est poursuivi. 240 lecteurs ont été accueillis en salle de lecture pour un total de 916 journées de travail et de 8531 documents consultés. L'OAEN a répondu par écrit à 466 demandes de recherche et mené 7 visites guidées pour 88 visiteurs.

Deux expositions ont été montées dans les locaux de l'OAEN, l'une consacrée aux cartes postales pendant la

Première guerre mondiale, l'autre à la Renaissance à Neuchâtel. Plusieurs pièces d'archives ont par ailleurs été prêtées temporairement au Musée de la Vigne et du Vin à Boudry ainsi qu'au Musée de la Sagne.

Outre l'accomplissement de ses tâches habituelles, l'OAEN a également pris des mesures organisationnelles et prévisionnelles concernant les dossiers des personnes victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance.

Un Portail des archives neuchâteloises (www.archivesne.ch) a été mis en ligne conjointement par l'OAEN et les deux principales bibliothèques du canton afin d'offrir au public la possibilité d'effectuer à distance des recherches dans les inventaires des archives des trois institutions.

Enfin, l'OAEN a participé activement aux commémorations du bicentenaire de l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération.

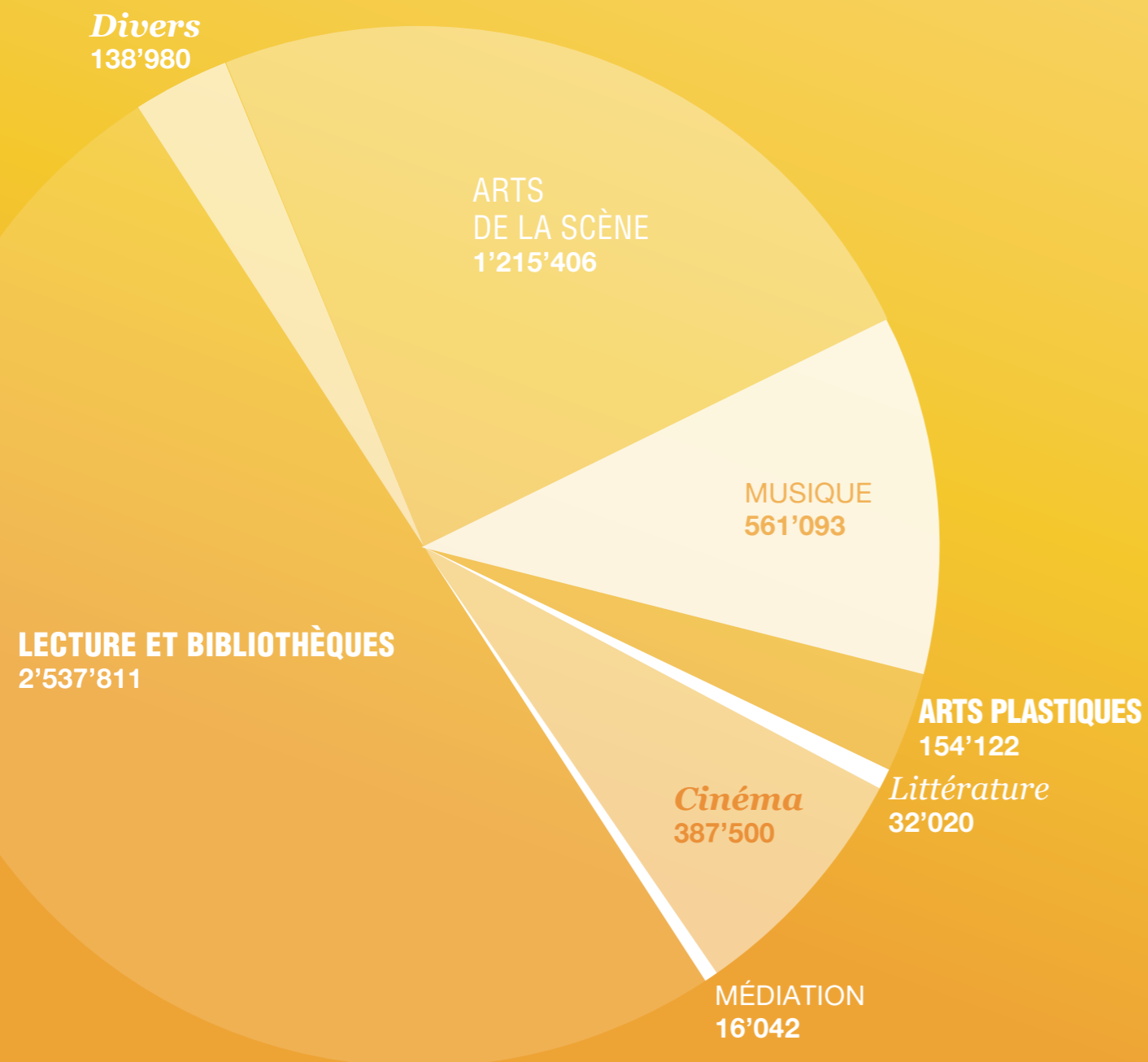
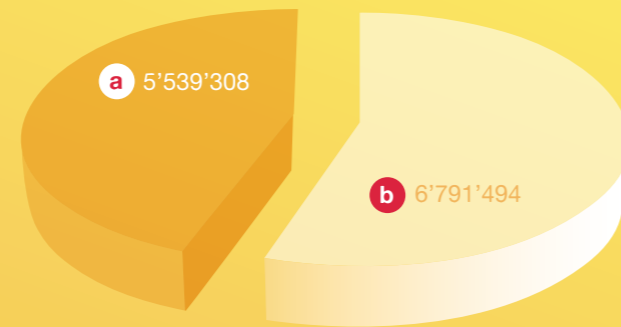


PASSÉS SIMPLES

Théâtre de la Poudrière
Photo © Patrick Jeckelmann

ENCOURAGEMENT ET PATRIMOINE

- a Encouragement à la culture
- b Offices patrimoniaux



3. Les chiffres 2014

ENVELOPPE FINANCIÈRE

En 2014, le service de la culture a géré un volume financier de 12'330'802 francs. Ce montant global comprend les activités liées à l'encouragement de la culture, pour 5'539'308 francs, ainsi que les montants relatifs aux activités des offices patrimoniaux, qui se sont élevés à 6'791'494 francs.

ENCOURAGEMENT À LA CULTURE

En ce qui concerne le seul soutien aux activités culturelles et artistiques, le service a attribué 5'042'974 francs de subventions. Ils se répartissent en huit domaines.

Arts de la scène

- 1'103'906 francs pour des subventions annuelles
 - 103'500 francs pour 18 projets ponctuels
 - 8'000 francs pour la diffusion
- Au total 1'215'406 francs.

Musique

- 393'193 francs pour des subventions annuelles
 - 130'900 francs pour 45 projets ponctuels
 - 22'500 francs pour la diffusion
 - 14'500 francs pour la réalisation de 11 CDs
- Au total 561'093 francs.

Le détail de ces subventions apparaît dans les pages suivantes.

Arts plastiques

- 71'022 francs pour des subventions annuelles
 - 32'000 francs pour des subventions ponctuelles
 - 3'500 francs pour la diffusion
 - 47'600 francs pour des acquisitions
- Au total 154'122 francs.

Littérature

- 2'000 francs pour des subventions annuelles
 - 4'920 francs pour des subventions ponctuelles et acquisitions
 - 13'500 francs pour le soutien à l'édition
 - 11'600 francs pour l'aide à l'écriture
- Au total 32'020 francs.

Cinéma

- 387'500 francs pour le soutien à la création et à la culture cinématographique.

Médiation culturelle

- 16'042 francs pour l'accès à la culture et la médiation.

Divers

- 138'980 francs pour différentes institutions culturelles.

«Last but not least», le poste **Lecture et Bibliothèques** représente plus de 50% du montant total, soit :
• 2'537'811 francs.



LE MOCHE

Compagnie De Facto
Photo © Guillaume Perret

3. Les chiffres 2014 (suite)

Arts de la scène

Subventions annuelles

ARTOS, Lausanne		3'000
Centre culturel La Grange, Le Locle		15'000
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin		12'000
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel		180'000
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers		24'156
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds		80'000
Club 44, La Chaux-de-Fonds		75'000
Compagnie du Passage, Neuchâtel		50'000
Corodis, Lausanne		15'000
Fondation Arc en scènes, La Chaux-de-Fonds		500'000
Hiver de Danses, Neuchâtel		10'000
KTV-ATP, Bienne	Bourse suisse aux spectacles	1'000
LABEL+ théâtre romand, Lausanne		23'750
La Plage des Six Pompes, La Chaux-de-Fonds		10'000
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel		20'000
Poésie en arrosoir, Cernier		10'000
Réseau danse Suisse, Zürich		7'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel		40'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	Semaine internationale de la Marionnette (1 ^{er} acompte)	20'000
Théâtre Tumulte, Neuchâtel		8'000
TOTAL		1'103'906

Musique

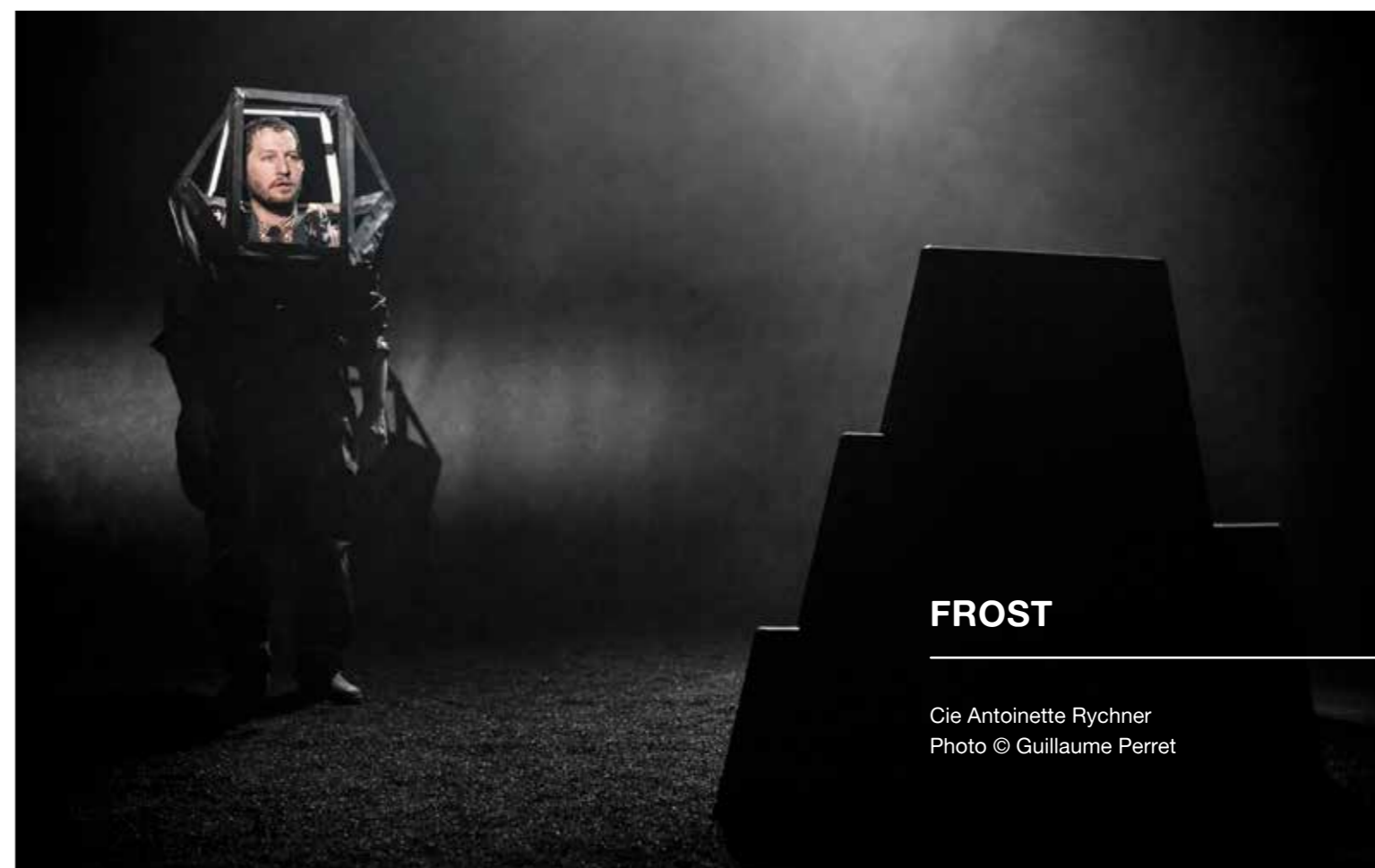
Subventions annuelles

Association cantonale des musiques neuchâteloises		5'000
Buskers Festival, Neuchâtel	Subvention extraordinaire 25 ^e anniversaire	5'000
Buskers Festival, Neuchâtel	Garantie de déficit 2014	5'000
Collège musical, La Chaux-de-Fonds		25'000
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds		4'000
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu		5'000
Culture Nomade, Neuchâtel		2'193
Ensemble symphonique, Neuchâtel		120'000
Festi'neuch, Neuchâtel		10'000
Festival Choral International, Neuchâtel		3'000
Fête de la Musique, Neuchâtel		1'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon		5'000
Jardins musicaux, Cernier		100'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel		30'000
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds		50'000
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois		3'000
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds		10'000
Société de Musique, Neuchâtel		10'000
TOTAL		393'193

Arts de la scène

Subventions ponctuelles

Association Citrons Verts, La Chaux-de-Fonds	<i>La forme, la marée basse et l'horizon</i>	2'000
Association La Décharge, Fontaines	<i>Revue de La Décharge</i>	1'000
Compagnie Antoinette Rychner, Valangin	<i>Frost</i>	5'000
Compagnie De Facto, Neuchâtel	<i>Trois hommes dans un bateau sans oublier le chien</i>	8'000
Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds	<i>Patronne et domestique</i>	5'000
Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds	<i>Mon arbre à secrets</i>	2'000
Compagnie du Gaz, Les Brenets	<i>Le manuscrit des chiens III - Quelle misère</i>	10'000
Compagnie Le Jardin, La Chaux-de-Fonds	<i>Le Monde depuis les Amériques</i>	5'000
Compagnie Le Thaumatrope, Colombier	<i>Gulliver</i>	10'000
Compagnie du Passage, Neuchâtel	<i>Le poisson combattant</i>	26'000
Compagnie STOA, Corcelles	<i>Les Métamorphoses</i>	5'000
Compagnie théâtrale La Colombière, Milvignes	<i>Tout le plaisir est pour nous</i>	1'000
Collectif Cirque Ouvert, Neuchâtel	<i>La foire aux monstres</i>	4'000
Guillod Roger Alain, Fontaines	<i>La nuit des ventriloques</i>	1'000
Pro-Création, Neuchâtel	<i>Night Life</i>	5'000
Revue Cuche & Barbezat, Neuchâtel	<i>Revue 2014</i>	5'000
Théâtre des Lunes, Neuchâtel	<i>Chœur parlé: Allo les allophones? et 30^e anniversaire</i>	1'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel	<i>Passés simples</i>	7'500
TOTAL		103'500



3. Les chiffres 2014 (suite)

Musique

Subventions ponctuelles

Académie de Cor, La Chaux-de-Fonds	Garantie de déficit	1'000
Association Bin°oculaire, Bienne	<i>Incompatible(s) hibernation et Tout réfléchi</i>	1'500
Brass Band National des Jeunes, Seedorf	Participation d'un musicien neuchâtelois	450
Chœur de la Barc, Colombier	Garantie de déficit	1'000
Chœur des Rameaux, La Chaux-de-Fonds	Garantie de déficit	1'000
Chœur Suisse des Jeunes, Grimentz	Participation d'une musicienne neuchâteloise	250
Comiqu'Opéra, Neuchâtel	<i>Figaroh!</i>	5'000
Concours suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall	Participation de musiciens neuchâtelois	2'000
Cycle Opérant, Neuchâtel	<i>Les digitales</i>	1'000
Découvertes Musicales, Le Locle	9 ^e saison	2'000
Ensemble Le Moment Baroque, La Chaux-de-Fonds		2'000
Ensemble Sigma, Môtiers	<i>La boîte à joujoux</i>	2'000
Ensemble symphonique, Neuchâtel	Projet transfrontalier Eric Truffaz	15'000
Ensemble vocal, Neuchâtel	<i>Requiem allemand</i>	1'000
Evaprod, La Chaux-de-Fonds	<i>Jekyll and Hyde</i>	5'000
Festival Choral International, Neuchâtel	Garantie de déficit	3'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, Projet <i>Repérages</i>		3'000
Forcucci Luca, Boudry	<i>Hyperengines</i>	5'000
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau	Participation de deux musiciens neuchâtelois	400
In Illo Tempore, Neuchâtel	<i>Les faux-bourçons, inédit d'Einsiedeln</i>	1'000
In Illo Tempore, Neuchâtel	Hommage au compositeur disparu John Tavener	1'500
In Illo Tempore, Neuchâtel	<i>Oratorio Christus Rex</i>	2'000
Jeune Opéra Compagnie, Cormondrèche	<i>Ma mère l'Oye et autres transcriptions</i>	4'000
Jeunesses Musicales de Suisse, Genève	Stage pour deux musiciens neuchâtelois	400
La Sestina, Neuchâtel	15 ^e anniversaire	3'000
La Superette, Neuchâtel	10 ^e anniversaire	5'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>La Veuve joyeuse</i>	8'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>La Flûte enchantée</i>	8'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>La Vie parisienne</i>	8'000
Les Amplitudes, La Chaux-de-Fonds	Festival 2015	7'500
Les Chemins de Traverse, Neuchâtel	Création et tournée: <i>Crossings, Old Wine in New Bottles, Carma, Perfo Danse et Triviata</i>	4'000
Lyrice, Cormondrèche	<i>Tosca</i> de Giacomo Puccini	6'000
Musique des Cadets, La Chaux-de-Fonds	150 ^e anniversaire	1'000
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds	20 ^e anniversaire	5'000
Oratorio, Neuchâtel	Concerts <i>Oratorio de Noël et chants de Noël</i>	1'000
Orchestre des Jeunes de la Suisse romande, Marly	Participation d'une musicienne neuchâteloise	400
Orchestre Symphonique Suisse des Jeunes, Zurich	Participation de sept musiciens neuchâtelois	1'500
Otherjazz Festival, La Chaux-de-Fonds		2'000
Overtones Production, Le Locle	<i>Résonance II, Zzhr Trio</i>	3'000
Paroisse Notre-Dame, Neuchâtel	Concert de commémoration Guillaume Ritter	1'000
Rapsodie Production, St-Sulpice	<i>Homard à l'Américaine</i>	5'000
RR, Neuchâtel	<i>Le petit barbier</i>	4'000
Singer Sébastien, Neuchâtel	4 ^e édition des <i>Concerts de Camille</i>	1'000
Société chorale, Neuchâtel	<i>La passion selon Saint Jean</i>	1'500
Société des Concerts de la Collégiale, Neuchâtel	Concerts 2014-2015	3'000
TOTAL		130'900

Réalisation de CDs

Deep Kick, Colombier	<i>Human Buzz</i>	2'000
Elkee, Neuchâtel	<i>Elkee</i>	1'500
Fahrni Mike, La Chaux-de-Fonds	<i>Monster Sound : Scars to Realize</i>	1'000
Graber Charlotte, Le Locle	<i>Charlou Nada</i>	2'000
Indago, La Chaux-de-Fonds	<i>Eight Orphan Songs</i>	1'000
Ingwhala Switzerland Strar's, Fleurier	<i>Réveillez-vous Afri-K</i>	1'000
La Sestina, Neuchâtel	<i>The Legend of Josquin Desprez</i>	1'500
November-7, Cornaux	<i>Awaraxid 7mg</i>	1'500
Ott Angie, Cornaux	<i>Every Second</i>	1'000
Rickenmann Juliane, Neuchâtel	<i>Juliane Rickenmann 4tet</i>	1'000
Vanitas, Neuchâtel	<i>Viva Verdi</i>	1'000
TOTAL		14'500

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR ARTS DE LA SCÈNE ET MUSIQUE

1'745'999



3. Les chiffres 2014 (suite)

Arts plastiques

Subventions annuelles

Centre d'Art, Neuchâtel		20'000
Cité Internationale des arts, Paris, charges de l'atelier		6'190
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel		5'000
Fonds d'entraide et Caisse d'indemnités journalières pour artistes suisses, Zurich		1'332
Institut suisse pour la conservation de la photographie, Neuchâtel		10'000
Prix Bachelin 2014	Maude Schneider, céramiste	2'000
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN)		26'500
TOTAL		71'022

Subventions ponctuelles

Association Tulipe mobile, La Chaux-de-Fonds	<i>Nous ne faisons que passer</i>	2'000
Môtiers 2015 – Arts en plein air	1 ^{er} acompte	20'000
Musée d'ethnographie, Neuchâtel	150 ^e anniversaire de la signature du 1 ^{er} traité d'amitié et de commerce entre la Suisse et le Japon	10'000
TOTAL		32'000

Acquisition d'œuvres contemporaines

Güdel Kester	<i>Sans-titre</i>	2'800
Jeannet Stéphanie	<i>In the shade of a doubt I et Your Spirit as a rocket in the dark</i>	1'800
Leiter Martial	<i>L'Araignée Blanche</i>	10'000
Mingard Yann	<i>Repaires 4 et Repaires 5</i>	11'000
Rabus Till	<i>Le Masque I: Tête de mort</i>	7'000
Verdon Sébastien	<i>Bora Bora</i>	6'500
Zumstein Philippe	<i>Sliding P</i>	8'500
TOTAL		47'600

TOTAL DES SUBVENTIONS ET ACQUISITIONS POUR LES ARTS

150'622

Littérature

Subventions annuelles

Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens		1'000
PIJA - Prix Interrégional Jeunes Auteurs		1'000
TOTAL		2'000

Subventions ponctuelles et acquisitions

CAB Productions SA, Lausanne	<i>L'Heure du secret</i> (saisons 1 et 2)	1'800
Editions Attinger, St-Blaise	Jean Mentha, <i>Un œil des oeils</i>	580
Les Presses du Belvédère, Fleurier	<i>Le Pays de Neuchâtel</i>	1'040
Stämpfli Verlag AG, Berne	Publication Blaise Cendrars	1'500
TOTAL		4'920

Soutien à l'édition

Chappuis Pierre, <i>Entailles</i>	Editions José Corti, Paris	2'000
Cornuz Odile, <i>Pourquoi veux-tu que ça rime ?</i>	Editions d'autre part, Genève	2'000
Dunilac Julien, <i>Mes obsèques à Pâques</i>	Editions Slatkine, Genève	2'000
Gindroz Anne-Sophie et Marcacci Sandro, <i>Si près là-bas</i>	Editions d'En Bas, Lausanne	3'000
Matthey Cédric, <i>Ciel azur, tirez les rideaux</i>	Editions Torticolis et Frères, La Chaux-de-Fonds	1'000
Pigeon Gilbert, <i>L'Intruse</i>	Editions Infolio SA, Gollion	1'500
Rychner Antoinette, <i>Lettres au chat</i>	Editions d'autre part, Genève	2'000
TOTAL		13'500

Aide à l'écriture

Correa Alexandre, La Chaux-de-Fonds	<i>Des ombres</i>	4'000
Sandoz Thomas, La Chaux-de-Fonds	<i>Croix de bois, croix de fer</i>	5'000
Soguel Nicolas, Neuchâtel	<i>Le Lac</i> (1 ^{er} acompte)	2'600
TOTAL		11'600

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES LETTRES

32'020



ENSEMBLE SYMPHONIQUE NEUCHÂTELOIS (ESN)

Photo © Xavier Voirol



3. Les chiffres 2014 (suite)

Lecture et bibliothèques

Subventions annuelles

AROLE Jeunesse et médias, Lausanne		1'000
Association de la Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds		7'000
Bibliobus, Neuchâtel		480'000
Bibliomedia Suisse, Lausanne	Prix Bibliomedia Suisse 2014	250
Bibliothèque communale, Le Locle		35'000
Bibliothèque communale, Peseux		12'000
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds	Département audiovisuel	700'000
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds	Centre de documentation pour les écoles	23'661
Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel		2'000
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel		7'000
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel		1'250'000
Bibliothèque sonore romande, Lausanne		1'500
Commune de Val-de-Ruz, bibliothèque de Fontainemelon		4'000
Commune de Val-de-Travers, bibliothèque de Fleurier		3'000
Fondation CH pour la collaboration confédérale, Soleure		1'000
Institut suisse de Rome		500
Nouvelle revue neuchâteloise, Neuchâtel		2'000
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich		1'000
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel		1'000
Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte, Zurich		500
TOTAL		2'532'411

Subventions ponctuelles

Association des amis de Samuel Ducommun, Neuchâtel	Monographie consacrée à Samuel Ducommun	1'500
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds	Un canton en images 1950-1970 (DVD)	900
Editions Alphil, Neuchâtel	Complications neuchâteloises	3'000
TOTAL		5'400

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LECTURE ET BIBLIOTHÈQUES

2'537'811

Cinéma

Subventions annuelles, par le biais du Fonds d'encouragement de la culture cinématographique

2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds	Les étranges nuits du cinéma	12'500
Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds	Cinéma ABC	5'000
Cinepel SA, Neuchâtel	Fête du Cinéma	5'000
Fondation romande du cinéma Cinéforum, Genève	Soutien à la production et à la réalisation	150'000
La Lanterne Magique, Neuchâtel		90'000
NIFFF, Neuchâtel		100'000
Passion Cinéma, Neuchâtel		20'000
Roadmovie, Genève	Tournée dans le canton, Fontaines et Cornaux	5'000
TOTAL		387'500

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE CINEMA

387'500

3. Les chiffres 2014 (suite)

Médiation

Subventions ponctuelles

Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel	Représentations scolaires	2'000
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	Exposition Cendrars, La Chaux-de-Fonds	288
Opéra décentralisé, Neuchâtel	Ateliers des Jardins Musicaux pour enfants	5'000
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel	Représentations scolaires de <i>Sako</i>	600
Théâtre du Passage, Neuchâtel	Représentations scolaires	5'000

TOTAL 12'888

Agenda jeune public

Participation aux frais de réalisation	3'154
--	-------

TOTAL DE SUBVENTIONS POUR LA MEDIATION 16'042

Diffusion

Arts de la scène

Comiqu'Opéra, Neuchâtel	Tournée <i>Figaro!</i>	2'000
Comiqu'Opéra, Neuchâtel	Festival OFF Avignon, <i>L'Opéra dans tous ses états</i>	3'000
Compagnie Sugar Cane, Travers	Tournée en Suisse romande de <i>Sweet potatoes</i>	2'000
Théâtre Frenesi, Corcelles	Tournée de <i>Pas de fumée sans feu</i>	1'000

TOTAL 8'000

Musique

Chœur Yaroslavl, Neuchâtel	Tournée romande	1'000
Chitacumbi Florence, Neuchâtel	Tournée <i>ReBelles</i> en Chine	2'000
Ensemble le Moment Baroque, Neuchâtel	Tournée romande	1'500
Faragalli Michel, Savagnier	Tournée <i>Dashûr</i> , Neuchâtel, Genève et Valais	1'000
Nussbaumer Meryl, La Chaux-de-Fonds	Tournée <i>Love Cans</i> , Suisse et Europe	2'000
Opéra Décentralisé, Auvonnier	Tournée des productions des Jardins Musicaux, Suisse et France	15'000

TOTAL 22'500

Arts plastiques

Da Mata Francisco	Participation à une exposition collective	
Décosterd Michel et André	Participation à Bex & Arts	1'000
Eukalyptus and Vegas	Participation aux journées photographiques de Bienne	500
Visarte, Neuchâtel	Participation de C. Aeschlimann, M. Egli, A. Mnatsakanian et G. Petermann à une exposition internationale en Arménie	2'000

TOTAL 3'500

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA DIFFUSION 34'000



Ateliers d'artistes

Cité internationale des arts, Paris

Julie GUINAND, La Chaux-de-Fonds, écrivaine
du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Arnaud CHABLOZ, Chézard-St-Martin, photographe
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014

Appartement-atelier, Berlin

Martin JAKOB, Auvonnier, plasticien
du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Emeline FICHOT, La Chaux-de-Fonds, designer
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2014

Divers

Subventions annuelles

Académie de Meuron, Neuchâtel	90'000
Institut neuchâtelois, Neuchâtel	3'000
Prix Farel, Neuchâtel	1'500
Université populaire, Neuchâtel	10'000

TOTAL 104'500

Archives pour demain

M. Eric BEURET, ancien directeur de la station d'essais viticoles, interrogé par M. Thierry Grosjean
M. Denis KNOEPFLER, professeur, interrogé par M. Thierry Chatelain
M. Pierre WALDER, confiseur, interrogé par Michel Schlup

TOTAL 34'480

TOTAL POUR LES DIVERS 138'980

CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

4. UNE POLITIQUE CULTURELLE EN ÉVOLUTION

Ambition et pragmatisme

La culture est un bien collectif. Elle profite à l'ensemble de la communauté. C'est pour cette raison que le Conseil d'Etat l'a mise en bonne place dans son programme de législature 2014-2017.

Comme on peut le lire, l'ambition du Conseil d'Etat vise plusieurs objectifs :

- l'excellence de l'offre culturelle ;
- l'attractivité et le rayonnement du canton ;
- l'accès de tous les publics à la culture pour une meilleure qualité de vie.

En vérité, rien de nouveau : il s'agit d'un renforcement de la politique culturelle amorcée en 2006 dans le cadre du plan d'intention du Conseil d'Etat. Cette politique méritait cependant d'être rendue plus lisible. C'est pourquoi l'Etat précise les secteurs d'intervention prioritaires. C'est pourquoi aussi il s'est doté de nouveaux instruments d'évaluation et de gestion.

Mais ces ambitions se veulent aussi pragmatiques. Elles prennent en compte le fait que l'environnement, dans lequel elles s'inscrivent, évolue.

Un environnement en évolution

DES PRIORITÉS AFFIRMÉES ET DE NOUVEAUX PARTENAIRES POUR L'ÉTAT

L'un des changements majeurs tient au recentrage, général, des priorités de l'Etat sur des missions d'envergure cantonale.

Ce changement s'appuie notamment sur la constitution des «grandes communes», qui se trouvent dotées de nouvelles responsabilités, y compris en matière de culture.

Dans ce domaine, l'Etat tient compte également de l'arrivée de nouveaux partenaires pour les projets : Viteos, la Fondation du Casino, le Prix de la Comul, qui viennent s'ajouter aux appuis de la BCN et de la Loterie romande, notamment.

« L'ÉTAT ENTEND CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE ET PARTICIPER À L'ATTRACTIVITÉ DU CANTON, TANT POUR SES CITOYENS QUE POUR CEUX QUI ENVISAGENT DE S'Y ÉTABLIR, EN SOUTENANT UNE OFFRE CULTURELLE RICHE ET DIVERSIFIÉE, ADRESSÉE À TOUS LES PUBLICS. »

UN NOUVEAU CONTEXTE ADMINISTRATIF

Un autre changement tient à la mise en œuvre de la nouvelle loi cantonale sur les finances. Jusqu'ici, l'existence d'un fonds d'encouragement des activités culturelles permettait au service d'effectuer des reports lorsque le budget n'était pas entièrement consommé. A l'inverse, il permettait de puiser dans la fortune lorsque les demandes excédaient les prévisions budgétaires.

En vertu de la nouvelle loi, le fonds sera supprimé. Avec lui disparaîtra également la marge de manœuvre et la flexibilité dont disposait le service de la culture. Dès 2016, il lui faudra travailler dans le cadre d'un budget fixe, comportant des enveloppes définies dans chaque domaine.

DES CRÉATEURS QUI SE PROFESSIONNALISENT

Le statut des artistes évolue lui aussi. De plus en plus souvent, les acteurs culturels ont bénéficié d'une formation de niveau supérieur. Ces formations permettent de reconnaître à part entière les métiers en lien avec la culture. Elles obligent aussi à prendre en compte la part de professionnalisme des productions. Cette donnée figurera parmi les critères d'évaluation, tant au niveau des personnes engagées que des salaires et charges qui leur sont versés.

UNE SCÈNE CULTURELLE EN EXPANSION

Au premier regard, on ne peut que s'en réjouir : l'offre culturelle neuchâteloise est riche, et les projets se multiplient. Cependant, en creusant un peu, on se rend compte que cet accroissement est stimulé en bonne partie par le système d'encouragement dit de «l'arrosoir».

Cette méthode, qui permet de soutenir un grand nombre de requérants, trouve ses limites lorsque le budget de la culture plafonne et qu'il faut diminuer le montant des subventions. L'impact du soutien de l'Etat devient marginal pour les projets d'envergure cantonale, et donc insuffisant pour leur donner une impulsion déterminante.

Ainsi, poursuivant le processus déjà engagé il y a plusieurs années, l'Etat réduira la part de l'arrosage au profit d'un soutien moins automatique et plus ciblé.

L'ambition de l'excellence

Au sein d'un environnement en évolution, l'Etat cherche à ce que ses interventions s'effectuent avec un maximum de pertinence. Cet état d'esprit présidera à l'attribution des subventions annuelles autant que ponctuelles.

SUBVENTIONS ANNUELLES

L'Etat continuera d'apporter son soutien aux manifestations emblématiques et aux institutions pérennes. Néanmoins, ces subventions annuelles inscrites au budget seront réévaluées périodiquement. A terme, des conventions pluriannuelles seront établies avec les principaux bénéficiaires.

SUBVENTIONS PONCTUELLES

Pour les créations et projets ponctuels, l'Etat introduira une distinction entre ceux qui ont un impact local et ceux qui ont un impact cantonal et extra-cantonal – dits aussi projets «mobilisateurs». Ces derniers bénéficieront de subventions plus conséquentes. Ils devront en principe être accompagnés d'une activité de médiation et présenter un potentiel de diffusion.

Pour définir les projets «mobilisateurs» dans le domaine de la littérature et des arts de la scène, des jurys ad hoc seront constitués. Ils se réuniront une fois par année. Pour toutes les autres requêtes, les membres des commissions continueront à se réunir deux fois par année.



FIGAROHI!
Comiqu'Opéra
Photo @ David Marchon



HOMÉRIADE
Cie Piqué-nique interdit



LE MOCHE
Cie De Facto
Photo @ Guillaume Perret

NOUVEL ENSEMBLE
CONTEMPORAIN (NEC)
20^e anniversaire
Photo @ Pablo Fernandez

CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

4. UNE POLITIQUE CULTURELLE EN ÉVOLUTION (suite)

UN CADRE BUDGÉTAIRE FIXE POUR UN NOMBRE LIMITÉ DE PROJETS

Pour garder la maîtrise des dépenses dans un cadre budgétaire strict, le service de la culture communiquera aux acteurs culturels les montants dont il dispose pour chaque domaine artistique. Cette communication interviendra dans la foulée de l'adoption du budget de l'Etat par le Grand Conseil, en principe en décembre.

A la suite, les commissions et jurys détermineront le nombre maximum de projets éligibles dans le cadre de leur enveloppe respective. Ils veilleront à ce que le nombre permette l'attribution de subventions déterminantes pour les propositions retenues.

LES CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Il n'existe pas de recette miracle pour assurer la « réussite » d'un projet. Toutefois, la présence ou l'absence de certains ingrédients fournissent des indications essentielles sur la nature et la qualité des propositions.

Le service de la culture, les jurys et les différentes commissions qui l'assistent auront pour tâche de passer en revue les éléments des dossiers. Ils apprécieront leur cohérence et évalueront s'ils correspondent aux ambitions du projet.

LES PRINCIPAUX CRITÈRES :

- LE PROFESSIONNALISME DES INTERVENANTS
- LA RECONNAISSANCE PAR LES PAIRS
- LA DURÉE ET LA LISIBILITÉ DU PARCOURS ARTISTIQUE
- L'ORIGINALITÉ DE LA DÉMARCHE
- LES ACTIVITÉS DE MÉDIATION QUI L'ACCOMPAGNENT
- LES PERSPECTIVES DE TOURNÉES OU DE REPRISES
- LE RÉALISME DU BUDGET ET DU PLAN DE FINANCEMENT
- L'IMPORTANCE DE LA REPRÉSENTATION NEUCHÂTELOISE AU SEIN DU PROJET

L'ambition de rayonner

En soutenant de manière marquée la concrétisation de projets « mobilisateurs », l'Etat augmente les opportunités de diffusion, suite bienvenue de la création.

L'« exportation » des projets permet alors de prolonger leur durée de vie ainsi que celle des emplois qui leurs sont liés. Elle contribue à faire connaître les réalisations neuchâteloises à un public situé au-delà des frontières cantonales. Elle est aussi, last but not least, le signe d'une reconnaissance par des « pairs », en dehors de notre région.

L'ambition d'une culture pour tous

Ces dernières années, de nouvelles missions ont été thématiques dans le domaine de l'encouragement à la culture. Ces missions concernent principalement le développement de la relation entre les œuvres et le public. A ce titre, elles méritent une attention soutenue de la part des collectivités publiques.

L'ACCÈS À LA CULTURE

La culture provoque des questionnements et suscite des émerveillements. Elle ne doit pas être réservée à des privilégiés. Pourtant, force est de constater que ce sont bien souvent les mêmes personnes qui fréquentent les lieux culturels.

La thématique de « l'accès à la culture » s'est imposée tant au niveau de l'Office fédéral de la culture qu'à celui de la Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique. Elle est devenue l'un des piliers indispensables d'une politique culturelle intégrant le public comme partenaire.

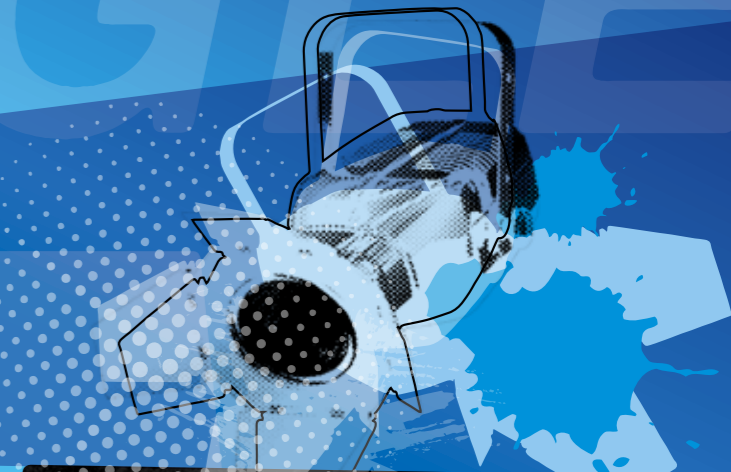
Le canton de Neuchâtel souhaite lui aussi inviter de nouveaux publics à fréquenter les salles de spectacles, les musées ou tout autre lieu culturel. Plus l'accès à ces biens collectifs sera favorisé, plus les citoyens s'épanouiront sur le plan personnel et trouveront de satisfaction à vivre ensemble.



GULLIVER
Cie Le Thaumatrope



HOMÉRIADE
Cie Pique-nique interdit



TOSCA
Association Lyrica



LA MÉDIATION

En parallèle au processus de création, l'Etat encouragera également les activités qui favorisent la compréhension des œuvres et amplifient leur impact. On parle dans ce cas de « médiation culturelle ».

La médiation, menée de manière professionnelle, devrait accompagner tout projet d'envergure. Elle offre ainsi des clés de lecture sur les intentions des créateurs, sur l'univers qui les habite et qu'ils souhaitent partager avec un public.

L'ambition technologique !

CULTURAC : un nouvel outil pour le dépôt des requêtes
L'évolution en matière de soutien sera associée à la création d'une plate-forme électronique, baptisée Culturac. Cette interface servira au dépôt en ligne des dossiers. Elle sera mise en place au début de l'année 2016 et permettra aux requérants, au service de la culture ainsi qu'aux membres des commissions de travailler « sans papier ». De plus, Culturac permettra d'obtenir un reflet précis de la vive artistique et culturelle dans le canton. Base de données complète, elle constituera l'historique des requêtes et des requérants. Elle disposera également de fonctionnalités nécessaires à l'établissement de statistiques.

Conclusion

La culture est un bien collectif parce qu'elle est le gage d'un cadre de vie de qualité, qui favorise l'épanouissement de chacun. Elle est un bien collectif, parce qu'elle constitue aussi un laboratoire où s'expriment les valeurs, les modes de vie et les pensées d'une communauté, en l'occurrence celle de notre canton. La politique culturelle de l'Etat s'inscrit dans la volonté de préserver activement ce bien.

Ce que l'Etat réadapte, c'est la manière d'attribuer son soutien, dans la perspective d'ajuster les moyens dont il dispose avec les aspirations des acteurs culturels comme du public.

Revendiquer une véritable politique culturelle, pour l'Etat, c'est confirmer qu'il n'interviendra pas de manière identique sur tous les projets. Qu'il définira des secteurs prioritaires et des critères sélectifs.

Mais la finalité de ce repositionnement est que, quelles que soient les circonstances financières, l'Etat se donne les moyens d'apporter une impulsion déterminante aux projets d'excellence.

Il garantit donc à la culture neuchâteloise de pouvoir toujours innover et rayonner sur la scène artistique cantonale, romande, voire nationale et internationale.

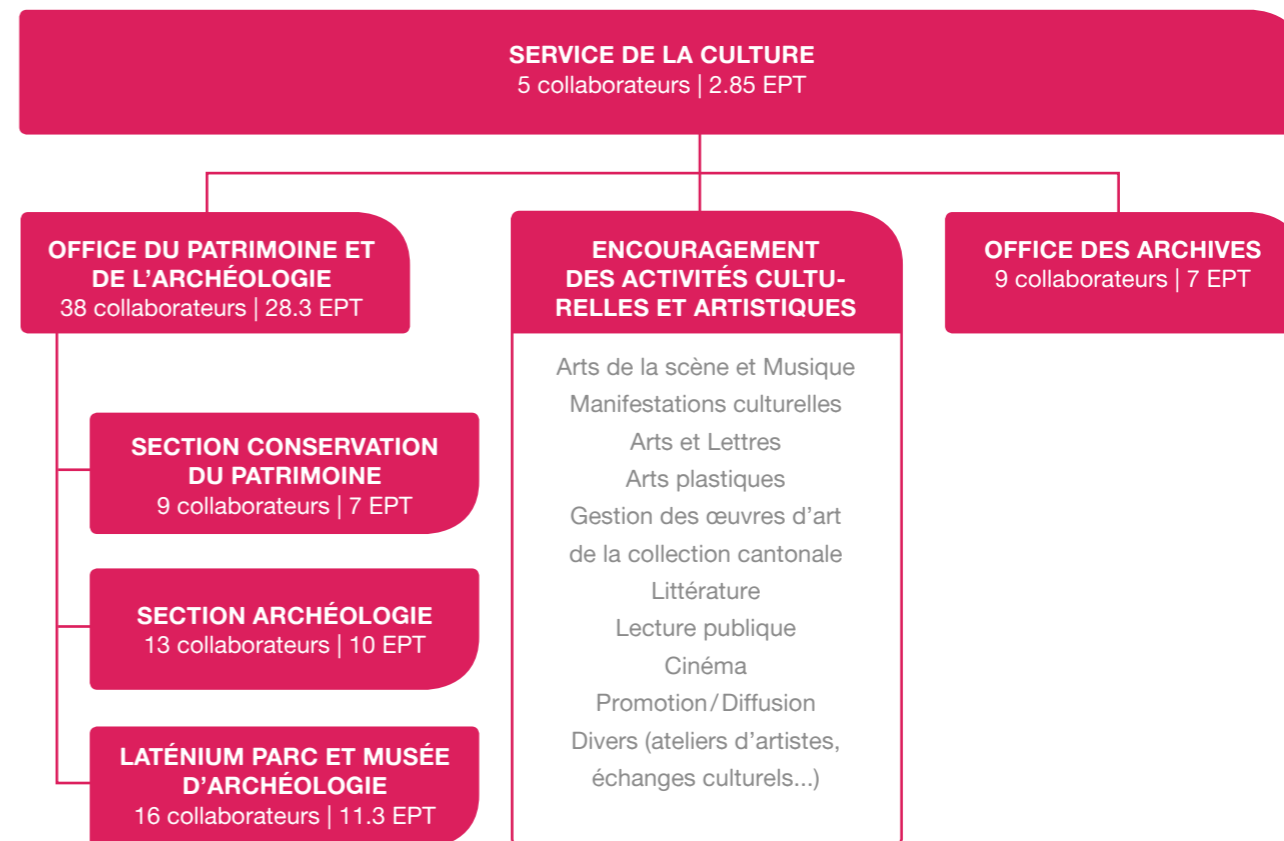
Il garantit aussi, en inscrivant l'accès à la culture dans ses priorités, que cette culture puisse toucher un public de plus en plus large, et de plus en plus curieux.

LE POISSON-COMBATTANT

Cie du Passage
Photo © Cosimo Terlizzi



5. Organisation du service



Cheffe de service (100%)
Adjoint à la cheffe de service (50%)
Collaborateur scientifique (25%)
Secrétaire
Secrétaire-comptable (60%)
Stagiaires (100%)

Mme Zsuzsanna Béri
M. Jean-Daniel Jaggi
M. Matteo Capponi
Mme Juliana Silva (60%)
puis Mme Violaine Godet (50%)
Mme Solange Rufenacht
Mme Sudha Masmajan (2013-14)
Mme Jessica Hochstrasser (2014-15)





SERVICE DE LA CULTURE

Case postale
Le Château
Rue de la Collégiale 12
2000 Neuchâtel
T. 032 889 69 08
www.ne.ch/scne